



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX

## FICHE DE POSTE

2021-663037

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 9 juillet 2021

<b>Intitulé du poste (F/H):</b>  <b>Chargé de médiation culturelle pour le public famille (H/F)</b>  Direction du développement culturel et des publics	<b>Catégorie statutaire : A</b>  <b>Corps : Ingénieur des services culturels</b>  <b>Code corps (cf. Annexe) : ISCP</b> <b>Groupe RIFSEEP* : 2</b>  <b>Métier du CMN : Chargé de projet en médiation culturelle</b>  <b>Groupe d'emploi CMN : 3</b>
---	--

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture –  
RMCC 2012) : Culture et patrimoine – CUL04

**Emploi(s) Type :** (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) : CUL03B

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :** Hôtel de Sully, 62, rue Saint-  
Antoine, 75186 PARIS Cedex 04

### **Missions et activités principales :**

Sous l'autorité de l'adjointe à la cheffe de département, et en lien direct avec elle, les agents en charge plus spécifiquement de la politique de médiation humaine dans les monuments, accompagnent les services des publics des monuments dans la conception et la mise en œuvre de projets (activités de médiation humaine et outils d'aide à la visite) d'éducation artistique et culturelle. Ces projets ont pour objectif le développement des publics jeunes (en visites familiales, scolaires ou extrascolaires) et spécifiques (publics éloignés ou empêchés, relevant du champ social et en situation de handicap) in situ et hors les murs (interventions hors CMN et ressources en ligne). Ces projets favorisent la mixité des publics, l'accessibilité, l'échange intergénérationnel et l'inclusion. Ils s'inscrivent dans un contexte de visite individuelle ou de groupe, pour un public adulte et enfant, dans un cadre familial, scolaire, périscolaire ou extrascolaire : ils allient la découverte d'un patrimoine d'exception à une expérience sensible et ludique.

Le chargé de médiation culturelle pour le public famille (H/F) a pour mission principale de proposer et mettre en œuvre des actions transversales (opérations fédératives, partenariats structurants, charte, outils méthodologiques, formations, etc.) pour favoriser et harmoniser l'accueil (confort, mobilier, ergonomie) et le développement du public famille grâce à une offre de médiation, pérenne et temporaire (manifestations culturelles, expositions et événements), incluant des activités de médiation humaine et des outils d'aide à la visite et adaptée aux attentes et besoins de ce public dans les monuments du réseau CMN.

Le chargé de médiation culturelle pour le public famille (H/F) participe, sous l'autorité du chef de département, au travail collectif du Département des publics. Il/elle contribue à ce titre à sa réflexion stratégique et à l'élaboration de sa programmation.

### **ACTIVITÉS PRINCIPALES**

- Assurer un rôle de soutien et d'expertise auprès des chargés des publics des monuments (programmation de médiation, définition des besoins et objectifs, évaluation, montage de projets, suivi budgétaire, soutien administratif).
- Accompagner la réalisation de livrets de visite en famille, outils d'aide à la visite autonome, avec une ligne éditoriale bien définie et harmonisée pour tous les monuments (intentions, méthodologie, orientations pédagogiques et ludiques, mise en page, contenus, format...);
- Piloter les opérations fédératives (Monument Jeu d'Enfant, Contes et Histoires) : appel à participation, préconisations sur les contenus et formats de médiation, construction et arbitrage budgétaire, évaluation et bilans, préconisations et notes de synthèses.
- Proposer, mettre en place et assurer le suivi des actions en partenariats visant au développement des relations avec le public familial et/ou à la mise en place d'offres innovantes dans les monuments.
- Donner de la visibilité aux projets, actions et opérations, en lien avec le service communication.
- Contribuer à l'offre du site Internet et des réseaux sociaux pour les jeunes publics (contexte familial, extrascolaire).
- Contribuer à l'organisation et l'animation des rendez-vous des publics, séances et groupes de travail réunissant les chargés d'actions éducatives.
- Assurer une veille sur les offres dédiées au jeune public et aux familles au sein des établissements culturels et au-delà.
- Relayer cette veille et les actions conduites par les monuments au sein du réseau du CMN et à destination des partenaires (lettre d'information du pôle, plaquette de présentation, rédaction d'articles, etc.).

**Compétences principales mises en œuvre :** (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

**Compétences techniques :**

- Maîtrise de la gestion de projets,
- Rigueur et fiabilité.
- Connaissance du fonctionnement des structures culturelles publiques.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Expertise en qualités rédactionnelles et de synthèse.

**Savoir-faire**

- Diplômé Bac + 3.
- Expérience professionnelle de 2 ans minimum dans une fonction équivalente.
- Connaissance des institutions culturelles publiques et de leur fonctionnement.
- Excellente capacité à coordonner et à planifier.
- Expertise sur les savoirs liés à la médiation culturelle.

**Savoir-être** (compétences comportementales)

- Organisé(e) et sérieux(se) : sens de l'organisation, anticipation et adaptation.
- Autonomie et goût du travail en équipe, capacité à dialoguer avec des interlocuteurs

**Environnement professionnel :**

*Premier réseau public français culturel et touristique avec près de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est administré par un conseil d'administration et dirigé par un président, nommé par décret sur proposition du ministre de la Culture et de la Communication pour une durée de trois ans renouvelable. Il conserve et ouvre à la visite près de cent monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français.*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose à plus de 84 % sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.*

*Depuis 2007, l'établissement a pour nouvelle mission d'assurer, en qualité de maître d'ouvrage, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.*

*Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

*Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.*

*Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable, ....*

***La direction du développement culturel et des publics est principalement en charge de la présentation aux publics des monuments et des collections. Dans ce cadre, le département des publics, l'un des trois départements de la Direction du développement culturel et des publics, est responsable du***

développement des publics (en particulier spécifiques) et du développement de l'offre de visite permanente afin d'en garantir à la fois la qualité et l'adéquation aux publics visés. Il est ainsi chargé de la médiation des contenus culturels proposés aux publics, de la conception et de la réalisation des dispositifs de médiation (tous supports y compris numériques) ainsi que de la mise en place de l'ensemble des éléments nécessaires à l'orientation des publics et à leur bonne compréhension du monument.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

**Liaisons hiérarchiques :** Rattachement direct à l'adjointe de la cheffe du département, au Département des publics - Direction du développement culturel et des publics.

**Liaisons fonctionnelles :** lien étroit avec les membres du département des publics, la direction du développement culturel et des publics, les autres directions du siège et les monuments concernés par les projets ainsi que des prestataires extérieurs et des partenaires éducatifs, socio-culturels, culturels et institutionnels.

#### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

- Poste ouvert à tous statuts : fonctionnaires (toutes fonctions publiques) de catégorie A, et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- **Rémunération comprise entre 29 353 € et 34 000 € bruts annuels en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent.**
- Poste à pourvoir à compter du 1er septembre 2021.
- Le port d'EPI peut constituer une obligation réglementaire.
- Déplacements en Ile-de-France et en régions à prévoir.
- Titres restaurants ;
- Possibilité d'effectuer certaines tâches en télétravail ;
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.

#### **Qui contacter ?**

**Informations :** Madame Alexandra DROMARD, cheffe du département des publics ([alexandra.dromard@monuments-nationaux.fr](mailto:alexandra.dromard@monuments-nationaux.fr)).

**Envois des candidatures :** CV et lettre de motivation (obligatoires) à envoyer au plus tard le 9 août 2021 à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux par mail : [recrutement@monuments-nationaux.fr](mailto:recrutement@monuments-nationaux.fr).

Rappeler en objet du mail l'intitulé du poste.

**Modalités de recrutement :** Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

